

---

[Imprimer](#)

## **Poissy : un nouveau groupement de maîtrise d'œuvre urbaine pour la ZAC Rouget de Lisle**

Image

---

## **Citallios a publié un marché pour les missions de maîtrise d'œuvre de l'écoquartier Rouget de Lisle, à Poissy (Yvelines).**

Située à proximité du centre-ville et de la gare RER de Poissy (Yvelines), la ZAC Rouget de Lisle est une opération d'aménagement d'envergure boulevard de l'Europe (en projet d'extension), au nord-est par l'avenue de Pontoise (RD 30) et au sud-est par la rue Saint-Sébastien. La création d'un quartier agréable à vivre, à la fois connecté au réseau de transport et proposant un cadre de vie de qualité est l'un des premiers enjeux de la reconversion de ce site contraint par la proximité des voies ferroviaires.

Se voulant exemplaire en qualité de vie comme en termes d'énergie, le futur écoquartier se développe sur des axes forts : désartificialisation des sols, restauration de la biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur urbains, limitation de l'impact carbone, sobriété et performance énergétique du bâti, etc. La situation atypique du site (caractère industriel, front de voies ferrées, pollution des sols...) constitue un axe important qu'il convient de prendre en compte dans la définition de la stratégie de développement durable du quartier. Une attention particulière est également portée à la dépollution des sols afin de garantir leur compatibilité avec les usages des futurs habitants.

### **Piloter les prochaines phases du projet**

A terme, le quartier accueillera 129 730 m<sup>2</sup> de logements (dont 63% en accession, 14% sociaux, 6% de locatif intermédiaire, 6% de bail réel solidaire, et une résidence étudiante). Près de 10 200 m<sup>2</sup> de bureaux, d'activités, de commerces et de services seront aussi développés, de même qu'un collège de 600 élèves et 1,6 ha de parc urbain.

Dans ce contexte et après l'arrivée à expiration d'un ancien accord-cadre, Citallios, maître d'ouvrage de l'opération, lance une consultation qui devra désigner le nouveau groupement de maîtrise d'œuvre urbaine. Il s'agira pour l'entreprise retenue de participer au pilotage du projet et à l'élaboration des procédures réglementaires, de concevoir et réaliser les espaces publics, d'assurer le suivi des projets immobiliers ainsi que la gestion des interfaces.

La ZAC étant divisée en cinq phases, une première est désormais achevée, avec la livraison des rues de la Faisanderie, des Prés et des premières sections de la promenade Edmond Michelet et de l'allée Rouget de Lisle. Les travaux de la phase 2, où se trouvera notamment le parc, devraient s'achever à l'horizon 2026-2027, la direction de l'exécution des travaux étant assurée par la maîtrise d'œuvre précédente.

[Consulter l'avis](#)